



Revendications salariales : Une priorité pour FO !

Comme vous le savez, les négociations devant constituer le socle social du futur Groupe NAH sont en cours.

Les prochaines réunions ont lieu les 1 et 2 Mars prochains.

Parmi les sujets abordés, le socle des augmentations de salaire qui serait la base de départ des NAO par société est au centre des débats.

A ce jour, le compte n'y est pas et la proposition de 0,7% d'augmentations générales prévues par la Direction ne répond pas aux revendications des Organisations Syndicales.

Comme tous les salariés, nous avons appris qu'un préavis de grève a été déposé par deux organisations Syndicales pour la journée du 28 Février.

Même si des discussions ont eu lieu mi-janvier entre Organisations Syndicales pour évoquer le principe d'une journée d'action, aucune réunion intersyndicale n'a eu lieu depuis sur le sujet permettant d'établir clairement une plateforme de revendications et de fixer une date.

En tout état de cause, nous n'aurions pas choisi le 28/02/2017, date de manifestation nationale organisée par la CGT, FSU, Solidaires, l'UNEF et la FIDL (syndicats d'étudiants et de lycéens) pour lutter contre l'extrême droite.

Bien évidemment, nous comprenons le motif et les raisons de cette journée d'action.

Mais elle est organisée dans le cadre des élections présidentielles et fidèle à notre conception exigeante de l'indépendance syndicale, FO ne donnera aucune consigne de vote, directe ou indirecte, pour ces élections.

Une élection politique est une affaire de citoyen.

Nous ne mélangeons pas les rôles, nous sommes un syndicat, pas un parti.

Mais revenons aux revendications salariales !

Après les journées de négociation des 1 et 2 Mars évoquées ci-dessus, nous devons entamer des négociations au périmètre de chaque entité.

Il sera alors temps de faire le point, d'en discuter avec les salariés afin que chacun puisse se faire sa propre opinion et d'organiser si nécessaire des Assemblées Générales sur les différents Etablissements.

Ensuite, si les propositions de la Direction ne répondent pas à nos attentes en matière d'augmentation de salaires, il faudra **établir des revendications communes** et **mettre en place des actions communes** pour les faire aboutir.

Pour FO, l'augmentation des salaires est une priorité.

Ces augmentations doivent impérativement et à minima garantir le pouvoir d'achat des salariés.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter !
Pour renforcer notre action, n'hésitez pas à nous rejoindre !

27 Février 2017